

Martin Bouygues : « La fusion Bouygues Telecom SFR : UN PROJET POUR LA FRANCE, DES ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR »

*Le groupe Bouygues a indiqué, dimanche 9 mars, que, dans le cadre de son projet de racheter l'opérateur de téléphonie mobile SFR à Vivendi, une négociation exclusive était en cours avec l'opérateur Free pour lui céder une partie de son propre réseau mobile. Dans une tribune libre adressée au Monde, **Martin Bouygues, le PDG du groupe** de BTP, média et télécommunications explique ce qui fonde son projet et détaille les engagements qu'il prend, que ce soit sur l'emploi, l'investissement, la concurrence...*

Voilà une magnifique illustration concrète de l'esprit de responsabilité autour duquel se rejoignent désormais tous les acteurs pour favoriser la compétitivité française et lutter contre le chômage. Concrète, oui, car la proposition de Bouygues Telecom de racheter SFR n'est pas un pacte mais un projet industriel cohérent, complet, précis, chiffré, financé. Un projet positif pour un secteur stratégique aujourd'hui dévasté, positif pour la France, positif pour le dynamisme économique et pour l'emploi dans notre pays...

Notre projet tient en peu de mots : il consiste à créer un acteur majeur du numérique en France. Nous proposons de fusionner Bouygues Telecom et SFR ; de céder à Free le réseau mobile de Bouygues Telecom ainsi qu'un portefeuille de fréquences ; d'investir massivement ; et de développer l'emploi en France, notamment en relocalisant certains des services aujourd'hui assurés au-delà de nos frontières.

Le premier, le principal effet de l'offre de Bouygues Telecom est de permettre à la France de passer de quatre à trois opérateurs, c'est à dire une configuration de marché semblable à ce qui existe dans de très grands pays et donc de s'inscrire dans la tendance à l'œuvre en Europe. C'est d'ailleurs très exactement ce que dit le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, lorsqu'il explique que la France sera plus forte avec trois opérateurs qu'avec quatre.

Telle est bien la logique de notre offre. Tel est bien ce que nous mettrons en œuvre. Nous le ferons en respectant naturellement les exigences que les autorités réglementaires pourraient soulever et en appliquant scrupuleusement les engagements que nous prenons.

Concernant les impératifs réglementaires, notre proposition y répond. La cession de notre réseau mobile à Free, qui vient en prolongement de notre offre de fusion avec SFR, permet de maintenir en France une forte concurrence par les infrastructures. Le dispositif que nous présentons garantit le maintien d'une dynamique de marché bénéfique pour les consommateurs.

Quant aux engagements que prend aujourd'hui Bouygues Telecom, si certains n'ont pas été suffisamment entendus, je veux ici les répéter solennellement et publiquement, afin que tous et chacun puissent mesurer combien ils vont dans le sens de la raison, de la responsabilité et du patriotisme économique.

Engagement de contribuer à recréer une concurrence saine, adaptée à l'échelle du marché français et favorable au dynamisme économique et social de notre pays.

Engagement d'effectuer des investissements majeurs grâce aux importantes synergies que nous pourrons dégager : nous consacrerons 2 milliards d'euros par an aux réseaux fixe et mobile dont 400 millions d'euros par an à la fibre optique, dont le déploiement est privilégié par les pouvoirs publics. A cet égard, il doit être clair que nous investirons dans la technologie dite de "la fibre jusqu'à l'abonné" (ou "FTTH", pour "fiber to the home"). C'est la technologie fibre la plus avancée, la plus prometteuse et la seule à offrir des débits adaptés aux usages de demain. C'est aussi la technologie sur laquelle le gouvernement a fondé le plan France Très Haut Débit. J'observe également que de nombreuses collectivités territoriales placent le "FTTH" au cœur des réseaux très haut débit qu'elles prennent l'initiative de déployer.

Engagement de contribuer à dynamiser par ces investissements l'activité des industries de télécoms en France dont les compétences sont incontestables. Dans le même sens, nous poursuivrons et amplifierons l'action de notre incubateur Bouygues Telecom Initiatives qui promeut de nombreuses start-up françaises. Nous avons l'intention d'augmenter très vigoureusement les capacités d'investissement de cet incubateur en renforçant son capital et ses moyens humains. L'expertise qui est la nôtre en matière d'incubation a permis l'émergence de formidables succès comme Melty - start up lancée en 2009 et qui, en 2014, est un des leaders de la presse jeune en ligne, se développe à travers toute l'Europe et compte des millions de visiteurs. Il y a beaucoup d'histoires d'entreprise comme celle-ci à construire. Nous y contribuerons.

Engagement de ne procéder à aucun licenciement collectif, aucun plan social, aucun plan de départs volontaires et même de dynamiser l'emploi, en relocalisant en France des centres d'appel et en développant les réseaux commerciaux et la relation client.

Engagement de maintenir en France le siège social du nouvel ensemble, de le coter à la Bourse de Paris, de payer nos impôts en France et non au Luxembourg ou ailleurs.

Ces engagements ne sont pas destinés à embellir notre offre. Ils répondent en profondeur à nos convictions et à la logique industrielle de notre projet. Si nous voulons rapatrier des centres de relation client, c'est que nous savons qu'ils sont plus performants lorsqu'ils sont basés en France. Si nous voulons aider les PME françaises, c'est que leurs capacités d'innovation sont incontestables et reconnues. Si nous voulons dessiner en profondeur un nouveau paysage du secteur, c'est que tout le monde a à y gagner.

C'est pour cela que nous voulons le faire. C'est pour cela que nous nous engageons.